

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 30 novembre 1912

No 17

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 257. — Les Quarante-Heures de la semaine, 257. — Apostolat de la Prière, 258. — S. G. Mgr l'Archevêque, 258. — A New-Bedford, 258. — La presse catholique, selon les directions du Saint-Siège, 258. — Chant liturgique, 261. — Les vingt-deux martyrs nègres de l'Ouganda, 267. — Le scapulaire de Notre-Dame du Carmel, 268. — Bibliographie, 269.

Calendrier

— o —

| | | | |
|---|---------|-----|---|
| 1 | DIM. | vl | I de l'Avent. 1 ^{cl.} Kyr. de l'Avent. Vêp. de ce dim., mém. du suiv., <i>Alma</i> . |
| 2 | Lundi | tr | Ste Bibiane, vierge et martyre. |
| 3 | Mardi | b | S. François-Xavier, confesseur, 2 nd patron du pays, <i>dbl. maj.</i> |
| 4 | Merccr. | b | Jeune, S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur. |
| 5 | Jeudi | †vl | De la lérie. |
| 6 | Vend. | b | Jeune, S. Nicolas, évêque et docteur. |
| 7 | Sam. | b | (Vigile.) S. Ambroise, évêque et docteur. |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
1^{er} décembre, Basilique de Québec. — 3, Berthier. — 5, Deschambault. — 7, Sainte-Anne de Beaupré.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de Décembre 1912: *La République Argentine.*

L'Argentine est, avec le Brésil, le pays de l'Amérique du Sud auquel semble réservé le plus brillant avenir. Six fois grand comme la France, fertile et riche, il voit ses ressources et sa puissance se développer avec une merveilleuse rapidité.

Ce pays est chrétien de tradition et les vieilles familles y donnent l'exemple des vertus domestiques. Mais l'immigration sans cesse grandissante, la fièvre des affaires, le développement du luxe, l'absence d'éducation religieuse dans les écoles officielles constituent pour lui de redoutables périls. Prions pour que la foi du peuple argentin ne chancelle pas, et que l'abondance des biens de ce monde, que la Providence lui a généreusement accordés, ne soit pas pour lui une cause de déchéance religieuse et morale.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR DÉCEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les intérêts religieux de la République Argentine.

Résolution apostolique Je prierai pour les intérêts religieux de la République Argentine.

S. G. Mgr l'Archevêque

Un cablogramme de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque annonçait, mercredi midi, le 27, son heureuse arrivée au Havre, France.

A New Bedford

Cette semaine, S. G. Mgr Roy, administrateur du diocèse, a assisté, à New-Bedford, Mass., à l'inauguration de la nouvelle église de Saint-Antoine.

La presse catholique, selon les directions du Saint-Siège

S. S. Pie X, dans ses Lettres Apostoliques adressées à l'épiscopat lombard au mois de juillet de l'année dernière, donnait, au sujet de la presse catholique, les instructions suivantes :

« Notre parole a pour but, aujourd'hui, d'attirer votre attention, chers fils et vénérables Frères, sur les efforts déplorables de ces catholiques, qui, trompés par de vaines espérances, veulent endormir leurs frères dans la foi, leur faire oublier la défense des droits sacrés de la religion et du Siège Apostolique, ou, pour le moins, les rendre, à l'égard de ces droits sacrés, moins attentifs qu'il ne convient. Une telle conduite est absolument néfaste à la sauvegarde des intérêts de l'Eglise, et les évêques doivent, par leur action commune, y faire obstacle. Les journaux, les revues, les associations catholiques dûment organisées selon les lois et la direction de l'Eglise, peuvent beaucoup pour corroborer sur ce point l'action des évêques. L'expérience l'a suffisamment montré pour qu'il soit inutile d'insister à cet égard. C'est donc à bon droit que vous avez résolu d'utiliser le secours qui vous est offert par ces journaux, ces revues, ces associations, pour instruire les fidèles et exciter leur bonne volonté dans les voies du salut. Nous approuvons les mesures prises par vous à ce sujet. Nous vous recommandons en même temps de veiller avec soin à ce que les écrivains qui collaborent à ces journaux et revues, en propageant et en défendant la doctrine catholique, non seulement ne s'éloignent jamais de l'enseignement de l'Eglise, mais soient toujours attentifs à s'inspirer fidèlement en toutes choses de la parole du Siège Apostolique. Certains journaux travaillent habituellement à convaincre les catholiques qu'il convient d'accepter les dommages occasionnés à la religion par ceux qui, à la suite des révolutions politiques, ont ravi à l'Eglise ses biens et sa liberté. Ces mêmes journaux passent sous silence les injustes conditions d'existence faites au Saint-Siège à l'heure actuelle ; ils n'attachent aucune importance aux projets que machinent nos ennemis pour rendre ces conditions encore plus dures ; ils sont tout occupés à mettre en relief le talent et l'orthodoxie d'auteurs dont les écrits, quand on les examine de près, sont cependant remplis d'erreurs et de mensonges. Ces journaux, parce que se décorant du nom de catholiques, pénètrent ainsi plus facilement dans toutes les demeures, se trouvent dans toutes les mains, sont lus par toute espèce de lecteurs et même par le clergé. Soyez bien persuadés que de tels journaux engendrent dans le peuple fidèle la corruption du bon sens et la ruine de la discipline ecclésiastique, plus que ne le pourraient faire les journaux manifestement hostiles à l'Eglise. »

Ces paroles — lisons-nous dans *l'Univers* — ont été dites pour les journaux de la Haute-Italie ; mais, en réalité, on y trouve résumées les règles que doivent appliquer dans leur rédaction les journaux catholiques dignes de ce nom, à l'heure actuelle,

dans tous les pays. Ces recommandations de Pie X constituent le plus récent document qui émane du Saint-Siège au sujet de la presse catholique ; elles méritent donc de fixer notre attention, car c'est tout un programme que le Pontife, en quelques mots, a tracé au journaliste qui met sa plume au service de l'Eglise.

1° L'expérience démontre chaque jour davantage la puissance du journal quotidien, et son incontestable efficacité pour corroborer l'action des chefs de l'Eglise dans le combat qu'ils dirigent contre les ennemis du Christ pour la défense de sa cause. Toutefois, le journal catholique ne remplira sa mission que s'il observe les conditions suivantes :

2° Etre, en premier lieu, attentif à ce que tout, dans sa rédaction, soit conforme à la foi catholique ;

3° Suivre, en toute occasion, sur le terrain des applications pratiques de la doctrine, les directions connues et certaines du Saint-Siège et de l'épiscopat ;

4° Défendre sur tous les points les droits et les libertés de l'Eglise ; ne pas permettre qu'on endorme les catholiques en leur faisant oublier ou en passant sous silence les violations sans cesse renouvelées de ces mêmes droits et libertés ;

5° Ne jamais accepter comme un fait acquis les ruines matérielles et les droits violés de la sainte Eglise ; mais revendiquer sans trêve ni relâche la réparation des injustices commises.

6° Réclamer l'indépendance du Saint-Siège ; celle aussi des évêques, du clergé et des fidèles ; mettre en relief les conditions intolérables qui sont faites au Pape, aux évêques, au clergé, aux fidèles, par le présent état de choses ;

7° Dévoiler les mensonges et réfuter les erreurs qui foisonnent dans les livres, les revues, les journaux, provenant même d'auteurs qui se disent et se croient catholiques, et pour ce motif pénétrant, comme dit Pie X, dans toutes les demeures, se trouvant dans toutes les mains, pour corrompre le bon sens et le véritable esprit catholique. Accomplir cette tâche, en ayant au fond du cœur la règle donnée par saint Augustin, *cum odio erroris et dilectione hominum, pro veritate in charitate*. Poursuivre l'adversaire avec la haine de l'erreur et l'amour des hommes, pour la vérité dans la charité.

Chant liturgique

— o —

*Introduction pratique au chant grégorien**(4^e article.)*

Comme je l'ai indiqué dans mon dernier article, je vais entrer aujourd'hui dans les détails d'un exercice de solfège.

Je suppose une grande salle contenant une centaine d'élèves de tout âge, depuis sept ans jusqu'à vingt ans. Pas un seul de ces élèves ne connaît la théorie du plain-chant. Plusieurs ont déjà chanté, mais par cœur, guidés par d'autres ou par l'orgue.

Devant cet intéressant auditoire, le professeur a placé une grande carte blanche, sur laquelle il a imprimé cinq bandes ou portées de quatre lignes très voyantes, assez espacées pour y placer de grosses notes d'un pouce carré afin qu'elles soient bien vues des plus éloignés.

Sur la première portée est placée l'échelle des sons, qui pourra servir de gamme de *do*.

Sur la deuxième portée se trouve la gamme de *ré*.

Sur la troisième portée : la gamme de *mi*.

Sur la quatrième portée : la gamme de *fa*.

Enfin sur la cinquième portée : la gamme de *sol*.

Le professeur, pour simplifier, n'a pas jugé à propos d'y placer les gammes de *la* et de *si*.

On peut les ramener aux deux gammes de *ré* et de *mi* : en écrivant la gamme de *la* une quinte au-dessous et en bénolissant le *si*, on a alors les mêmes progressions mélodiques que pour la gamme de *ré*. De même la gamme de *si*, par un procédé semblable, peut être ramenée à celle de *mi*.

La vue de ces grandes gammes, il va sans dire, excite la curiosité des jeunes et les remarques des plus âgés, surtout de ceux qui ont toujours chanté *par cœur* sans s'occuper des notes.

Les petits admirent ces merveilles et brûlent du désir d'en connaître les secrets.

Les chantres se demandent : à quoi bon ces étagères ? n'a-t-on pas pu se passer de cela jusqu'aujourd'hui ? pourquoi ces nouveautés ? que c'est donc pénible de se mettre à l'étude ! Ah ! les beaux jours, où nous étions libres de toute entrave

où nous n'avions aucun besoin d'étudier, où il nous suffisait de nous rendre à l'orgue le dimanche, d'ouvrir notre livre, et de suivre le complaisant organiste qui nous menait si bien avec son jeu éclatant ! Que c'était beau de pouvoir « se lancer » pour surpasser l'orgue ! On nous dit que maintenant il faudra chanter doux, ne pas compter sur l'orgue pour nous guider : car l'organiste ne fera que nous accompagner. C'est pour cela qu'il faut apprendre la note : c'est bien dur de s'astreindre ainsi à l'étude, tandis que nos amis sont libres de se promener !

— Courage ! reprend un brave cultivateur, souvenons-nous qu'on n'a rien sans peine. Notre chant ne nous coûtait pas cher, il est vrai, mais aussi il ne valait pas grand'chose, paraît-il.

— Ah ! M. le Vicaire arrive, écoutons-le !

En effet, M. le Vicaire fait son entrée solennelle avec la meilleure grâce du monde : il sait qu'il a affaire à des jeunes.

Comme il s'adresse à des êtres raisonnables, il ne commence pas *ex abrupto*, il croit nécessaire, avec raison, de leur adresser quelques mots d'encouragement avant d'entrer en matière :

« Mes chers amis, dit-il, je suis charmé de me trouver ce soir au milieu de vous. Notre bon Curé, qui déploie toujours tant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, a compris que le *nouveau chant*, comme vous l'appellez, a besoin, pour être bien exécuté, d'une préparation soignée. C'est pour cela qu'il a fait appel à tous les enfants et jeunes gens de bonne volonté, afin de leur procurer l'avantage d'une étude soignée du chant même de saint Grégoire.

« De mon côté, je n'ai pas cru pouvoir refuser de l'aider autant qu'il est en mon pouvoir, dans cette tâche ardue, sans doute, mais si belle et si fructueuse pour le bien des âmes et la diffusion de la *vraie* et bonne musique religieuse.

« Si j'en juge par votre attitude en ce moment, je ne doute pas qu'il sera possible de former avec vous un très bon chœur pour notre chère église paroissiale.

« Je sais que vous brûlez du désir de vous instruire, de vous rendre aptes à rendre d'une manière parfaite les si belles et si bonnes mélodies grégoriennes.

« Vous le savez, plusieurs d'entre vous, ces vénérables mélo-

dies ont été composées en grande partie par de saints personnages. L'histoire rapporte même que plusieurs de ces mélodies ont été livrées à la terre par les anges du ciel et par le Saint-Esprit lui-même.

«Vous comprenez, par conséquent, avec quel respect il faut les traiter, et quel soin il faut apporter dans leur exécution !

«Comprenez votre bonheur, mes chers amis. Lorsque vous chantez à l'église, vous faites la même fonction que les anges au ciel. Vous chantez comme eux les louanges de Dieu, de sa sainte Mère et de tous les esprits bienheureux.

«Que sont nos églises, sinon le ciel sur la terre ?

«Que fait le célébrant à l'autel ? que font les servants de messe ? que font les chœurs, sinon ce qui se fait au ciel ?

«On peut donc dire en toute vérité que la seule différence qu'il y a entre l'église et le ciel, c'est qu'à l'église tout se passe invisiblement à nos pauvres yeux mortels. Au fond, la réalité est la même : Dieu présent, les anges adorant, et c'est vous, mes chers amis, qui remplacez les esprits bienheureux dans leur chant, ou plutôt, sans que vous les entendiez, vous êtes mêlés à eux dans vos chants.

«Oh ! les anges, et surtout la Bienheureuse Vierge Marie, font entendre au ciel un cantique inimitable sans doute par nos pauvres voix mortelles, mais Dieu le sait bien : c'est pourquoi il n'attend de nous que de la *bonne volonté*.

«Bien des gens prétendent faire leur possible : ce n'est pas à moi de les juger, Dieu s'est réservé ce droit.

«D'ailleurs tous ne peuvent pas arriver au même degré de perfection.

«La parabole des talents nous prouve bien que Dieu n'exige de nous que selon la mesure de grâces et de qualités qu'il a mise en nous.

«Cependant, la main sur la conscience et en présence de Dieu, pouvons-nous tous dire sans crainte : *J'ai fait tout mon possible ?*

«Je vous avoue, mes chers amis, que, pour moi, je n'oserais le dire.

«Dans tous les cas, je vous déclare franchement ceci : Nous pouvons faire beaucoup mieux que par le passé ; si nous le *voulons*, nous pouvons apprendre le chant assez bien pour

pouvoir ensuite rendre bien, et souvent très bien, les mélodies grégoriennes, même les plus difficiles.

« Québec ne s'est pas fait en un jour, nos belles rues en sont un exemple frappant ; il a fallu travailler ferme, faire, défaire, refaire, et c'est ainsi qu'on a réussi à construire une belle ville. Il en est de même pour toutes choses.

« L'étude du chant grégorien n'est pas exempte des vicissitudes d'ici-bas : il faut étudier, et travailler à corriger les défauts qui se glissent nécessairement dans notre chant afin de le perfectionner de plus en plus ; comme pour le salut éternel, il ne faut jamais dire : c'est assez.

« Il faudra donc, je vous le déclare immédiatement, continuer d'étudier toute votre vie, si vous voulez chanter bien et pouvoir vous dire que vous avez fait *tout votre possible*.

« Pour cela, il ne faudra jamais négliger de préparer soigneusement tous les offices que vous serez appelés à chanter à l'église.

« Un chantré qui se prépare ainsi devient très fort et très habile ; de sorte qu'on peut dire que, après trois ou quatre ans de préparation continue, il peut en quelques minutes préparer toute une messe et les vêpres pour le dimanche suivant.

« Vous me direz peut-être : c'est un grand sacrifice que vous nous demandez ! Qui aura le courage de faire cela ?

« Ne vous effrayez pas, les commencements seuls coûtent. Si vous avez le courage de vous y mettre pendant un an, je vous assure, pour la seconde année, que vous ressentirez un grand bonheur en prenant votre livre de chant pour préparer votre office. Les peines seront donc changées en joie et le plaisir de chanter vous attirera, « le joug sera doux et le fardeau léger », surtout si vous vous mettez uniquement au point de vue surnaturel. Je ne crains aucune défaillance de votre part, vous êtes trop généreux pour refuser ce petit travail à Dieu.

« Ai-je besoin de vous énumérer les bonnes œuvres que vous ferez si votre chant est toujours soigné et fait en vue de Dieu ?

« 1° Vous prierez mieux : le chant grégorien est une véritable prière, c'est le chant officiel de l'Église, par conséquent le plus agréable à Dieu.

« Non seulement vous prierez mieux, mais les fidèles, en vous entendant, seront portés à la prière. Que de bonnes pensées

vous inspirerez à vos auditeurs ! Que d'élans d'amour vers Dieu ! Vous ferez aux fidèles un bien incalculable, Dieu seul pourrait nous le faire connaître. N'est-ce pas encourageant que de penser qu'une foule de bonnes actions vous seront dues par votre chant ? Si un verre d'eau froide donné pour l'amour de Dieu recevra sa récompense, que faut-il penser du mérite des chantres qui attirent pendant toute leur vie les cœurs de tous les fidèles dans son saint temple, en chantant les louanges de Dieu avec foi et avec soin ?

« Vous faites à l'église ce que vous êtes appelés à faire éternellement avec les anges et les saints ! Est-il fonction plus noble, à part la vision béatifique, est-il bonheur plus grand ?

« 2° Dieu est mieux honoré. Vous connaissez sa sainte volonté, le Vicaire de son divin Fils nous l'a fait connaître : c'est le vrai chant grégorien restauré par Notre Saint-Père le Pape qui doit avoir la plus grande part dans les offices liturgiques, la musique n'est tolérée qu'en second lieu, et toujours sous la condition expresse qu'elle soit religieuse et pieusement exécutée.

« Donc, mes chers amis, si vous voulez que Dieu agrée votre chant, que ce soit avant tout le chant officiel de l'Église, le chant grégorien ; que ce chant soit toujours fait avec soin, toujours bien préparé et exécuté pieusement. Car c'est la piété qui est l'âme du chant grégorien, qui le rend vivant aux yeux de Dieu, profitable pour les âmes, et qui lui procure sa vraie beauté. Des offices chantés sans préparation ou sans piété ne satisfont ni l'esprit ni le cœur. Il n'y a rien de plus insipide que du plain-chant mal fait.

« Vous chantez à l'église pour honorer Dieu ; donc défiez-vous des recherches de l'amour propre, qui fait qu'un chantre s'oublie jusqu'à perdre de vue le but de son chant, qui est d'honorer Dieu, et ravit la gloire qu'il devrait à Dieu en la recherchant pour lui-même dans les louanges des hommes. C'est alors que l'on voit ces rivalités mal placées qui engendrent bien des misères.

« Si vous chantez réellement pour Dieu, vous serez à l'abri de toutes ces misères, vous chanterez de votre mieux sans vous occuper du qu'en dira-t-on.

« Des offices bien chantés favorisent beaucoup la dévotion et, par suite nécessaire, sont vraiment agréables à Dieu.

« Des offices, au contraire, mal chantés sont un sujet de distractions pour les fidèles ; et Dieu, loin d'être honoré, se tient offensé. « Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu frauduleusement. » (Jérémie C. XLVIII, v. 10.) N'est-ce pas faire l'œuvre de Dieu frauduleusement, que de la faire avec négligence coupable, ou en recherchant les louanges des hommes ?

« Donc, chers amis, loin de vous cette coutume mondaine, j'allais dire païenne, de vous mettre en spectacle au jubé de l'orgue, pour détourner les âmes de l'autel et les attirer vers vous.

« 3° Les âmes en retirent une abondance de grâces et de bénédictions. Cela se conçoit bien : Dieu, qui peut tout, bénit l'église où tout se fait pieusement, et se plaît à renverser les difficultés qui nous paraissaient d'abord insurmontables, et nous rend par sa puissance toute chose facile.

« Si vous chantez toujours avec ces motifs surnaturels, vous ne perdrez jamais courage, vous ne vous négligerez jamais, vous serez toujours utiles aux âmes, et Dieu sera toujours avec vous.

« Mais comme, en toute chose, il faut commencer par le commencement, afin de vous mettre en état de bien remplir votre sainte fonction de chantré à l'église, vous allez, pendant quelques mois, vous livrer à l'étude du plain-chant, en suivant fidèlement les exercices que nous commençons ce soir sous la garde du Sacré-Cœur, de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint Joseph et de saint Grégoire-le-Grand.

« Ces conseils, gravez-les bien dans votre esprit, pour les mettre en pratique dans toute occasion. »

Après ce petit discours, le bon M. le Vicaire se met à genoux, ce que fait aussi tout l'auditoire, et récite avec lui le *Veni Sancte*, ainsi que des invocations au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge, à saint Joseph et à saint Grégoire.

Fuis commence la leçon proprement dite : « Vous voyez devant vous cette carte où se trouvent cinq bandes ou portées. Lorsque vous connaîtrez tous les secrets qui y sont contenus, vous pourrez chanter sans difficulté n'importe quel morceau de plain-chant.

« Pour arriver à lire parfaitement, vous vous rappelez qu'il vous a fallu faire cinq choses : 1° apprendre vos lettres ; 2° for-

mer vos syllabes, c'est-à-dire épeler ; 3° assembler vos syllabes pour former vos mots ; 4° assembler vos mots pour former les membres de phrases ; 5° assembler les membres de phrases pour former les phrases, c'est-à-dire lire couramment.

« Nous allons faire la même chose pour le chant : 1° apprendre les notes ; 2° assembler les notes pour former les syllabes musicales ; 3° réunir les syllabes musicales pour former les neumes ou membres de phrases musicales ; 4° réunir les membres de phrases musicales pour former les phrases musicales ou distinctions ; 5° rythmer, phraser le chant. GREGORIEN.

(*A suivre.*)

Les vingt-deux martyrs nègres de l'Ouganda

Le Souverain Pontife vient de signer le Décret introduisant en Congrégation des Rites une cause de béatification bien touchante : celle des vingt-deux martyrs de l'Ouganda.

Le Décret fait remonter le mérite de cette page glorieuse des annales catholiques aux héroïques Pères Blancs.

« Quand le Souverain Pontife Léon XIII, dit le Décret, eut confié à l'archevêque d'Alger, le cardinal Charles Lavigerie, le soin de répandre la foi dans l'intérieur de l'Afrique, aussitôt fut fondée dans la ville même d'Alger la Congrégation des Pères Blancs qui se mirent à parcourir ces régions avec courage. Leur ministère recueillit bientôt ses fruits dans la mission du Nyanza septentrional, spécialement dans le royaume de l'Ouganda. Vingt-deux nègres, de condition distinguée, presque tous jeunes, appartenant à la cour du roi Mwanga, furent les prémices de choix de leur zèle apostolique. A peine les missionnaires les eurent-ils instruits de la religion chrétienne et baptisés que, méprisant les richesses et les délices de ce monde, triomphant des tortures et des pires supplices, pour garder la foi du Christ et son amour, ils offrirent à Dieu le sacrifice de leur vie comme une hostie agréable. »

Le Décret les énumère tous les vingt-deux avec quelques mots indiquant leur condition et leur genre de mort.

Les premiers nommés sont : Charles Louanga, page du roi, baptisé le 16 novembre 1885, qui, après un long et cruel

supplice, mourut par le feu en invoquant le saint nom de Dieu ; Mathias Narumba, homme respectable qui remplissait les fonctions de juge ; après avoir été musulman, puis protestant, il recevait enfin, le 28 mai 1881, le baptême catholique il pratiqua dès lors la foi avec constance et s'appliqua à la propager ; il subit un affreux supplice sur la colline de Kampala, à Sabarija.

Vingt-deux fois reviennent ces noms nègres, aux inflexions harmonieuses dans leur nouveauté : Sebuggwao, Seronkuma, Ngagga, Gonza, Kagwa, Maaggalli, Badzekouketa, Kyavira, Kibouka, Kilvanyou, Mzéo, Toukindé, etc., tous tombés au champ d'honneur de la foi catholique.

Ce sont des noms que l'Église universelle invoquera bientôt parmi ses martyrs.

Le cardinal ponent de cette cause où les missionnaires français, les héroïques Pères Blancs, ont une si large part, est S. Em. le cardinal Ferrata.

Le postulateur de la cause est le P. Louis Burtin, procureur général de la Congrégation des Pères Blancs. Comme on le sait, la procédure de béatification pour les causes de martyrs est beaucoup plus rapide. Très prochainement, l'Église inscrira au nombre des Bienheureux les vingt-deux martyrs nègres de l'Ouganda. Des pèlerinages s'organisent déjà dans le centre de l'Afrique pour permettre, en plus, à un certain nombre de nègres de venir assister à cette glorification de leur race par l'Église romaine.

Le scapulaire de Notre-Dame du Carmel

Une inspiration secrète porta le B. Simon Stock à demander à la Mère de Dieu une manifestation de sa protection. Dans cette pensée, il avait composé une hymne qu'il récitait souvent. Il y saluait Marie sous le titre de Fleur du Carmel : *Flos Carmeli*, et réclamait ses faveurs pour son saint ordre : *Carmelitis da privilegia*.

Le 16 juillet de l'année 1251, elle daigna lui apparaître dans le couvent de Cambridge. Simon Stock avait remarqué que Marie tenait à la main un scapulaire. Elle le lui présenta en

lui disant : « Reçois, mon fils, ce scapulaire ; désormais, tes religieux le devront porter comme un signe spécial de ma protection. Il sera pour vous un refuge dans les dangers, un gage de paix, et ceux qui en seront revêtus au moment de leur mort n'auront pas à appréhender les flammes de l'enfer : *In hoc moriens, æternum non patietur incendium.* »

Bibliographie

— AVIS AU PUBLIC. Petits grains de philosophie à l'usage des jeunes filles, par l'abbé CHAMPLY. In-12, 1 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

M. Champly sera un jour ou l'autre de l'Académie des *Inscriptions*. Il les étudie, en effet, et il sait les méditer. Précisément, il vient d'offrir au public en général, et aux jeunes filles en particulier, le fruit de ses méditations. D'où un livre dont les chapitres s'intitulent : « Le concierge est dans l'escalier. — Prenez garde à la peinture. — Défense d'afficher. — Appartement à louer, » etc. C'est dire que le livre n'engendre pas la mélancolie ; comme d'ailleurs il est plein d'utilité, il est une inscription que l'on ne mettra jamais sur la couverture : « le public n'entre pas ici ».

La *Réponse* le constate : rien que ces titres de chapitres annoncent un livre peu banal. Et un livre non banal, en ce temps où les livres foisonnent, n'est pas à dédaigner.

Que peut-il se cacher là-dessous ? On ouvre le livre, et on n'a pas de déception. C'est en effet de la philosophie, mais en bonnes petites pilules, toutes dorées, sucrées et réconfortantes. Récemment quelqu'un lisait à haute voix, devant une jeune fille, l'un des premiers exemplaires. Elle prit doucement le livre des mains du lecteur : « Prêtez-le moi, dit-elle, j'aime mieux lire ces choses-là toute seule ! » Voilà un bon aveu qu'un livre dit de ces vérités qui vont très en avant dans l'âme, de ces vérités auxquelles on aime à se rendre dans la sincérité de la solitude et du silence.

L'accueil déjà réservé à ce petit volume, dont une première édition a été si rapidement enlevée, lui présage pour l'avenir le plus durable succès.

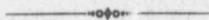
— LECTURES PARALLELES DES SAINTS EVANGILES, par le baron de Faviers. Ouvrage honoré des lettres de NN. SS. Marbeau, Castellan, Gély, et de Mgr Baunard. In-12, 3 fr. 50. (P. Lethielleux, éditeur, 22 et 10, rue Cassette, Paris VI^e.)

Qui d'entre nous n'a souffert, dans la lecture des SS. Evangiles, de cette nécessité de recourir constamment aux annotations, pour l'intelligence du texte sacré ? Et d'autre part, il est impossible de se soustraire au secours fréquent du traducteur et du commentateur : car alors les passages obscurs, les termes ambigus, les allusions impossibles à comprendre sans clé, les phrases elliptiques, empêchent constamment de suivre la pensée des évangélistes. Voici un livre substantiel et ingénieux tout à la fois, et qui supprime avec un rare bonheur cette double difficulté.

Monsieur le baron de Faviers aurait pu intituler aussi ses Lectures parallèles : « Vie de N.-S. calquée sur l'Evangile ». C'est en effet une vie complète et détaillée du Sauveur que nous offre ce livre, mais où le fond substantiel du récit est constitué par le texte littéral des quatre Evangiles.

L'apport personnel de l'auteur consiste à placer à propos les remarques et commentaires nécessaires pour supprimer les obscurités inévitables du texte sacré. Tantôt ce sont de simples incidentes, tantôt des pages entières qui font bénéficier le lecteur des travaux et de l'enseignement des exégètes de « bonne marque », tout en supprimant pour lui ce que les études peuvent avoir d'aride et de fatigant. Quant à la valeur de cet apport personnel, les éloges autorisés reproduits en tête de l'ouvrage en sont un témoignage supérieur à tout ce qu'on pourrait dire.

Nous ne pouvons que nous associer aux vœux de Mgr l'évêque de Meaux qui, félicitant son « cher ancien disciple et paroissien », souhaite la fécondité à son apostolat et le succès au beau livre inspiré par cet apostolat.



Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE.

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE.

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE.

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à une centaine de pages chacun, sont maintenant en vente chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : 25 sous, l'unité ; \$2. 40 la douzaine. — Toutefois, *l'Abrégé de Géologie* ne sera prêt qu'au cours de l'automne. Nous l'annoncerons en temps utile.

En préparant ce « Cours abrégé d'histoire naturelle », l'auteur s'est proposé : 1^o de le rédiger tout d'abord au point de vue du Canada, et en même temps d'après le programme des examens du baccalauréat, pour les collèges classiques ; 2^o d'éviter l'appareil trop technique, pour ne pas détourner les jeunes gens de ces sciences naturelles qui sont d'elles-mêmes si attachantes—quand on les présente avec assez de vie et non à l'état d'ossature sèche, aride et compliquée.

Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT JOSEPH, QUÉBEC — Tél., 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES

Éditeurs, Imprimeurs de Notre Saint Père le Pape, AVIGNON (FRANCE).

LE LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, approuvé par un cardinal, plusieurs archevêques et évêques. — Édition de luxe. — DESSINS DE PAUL AVRIL. — Gravure de PANNEMAKER. — 524^e Édition. — Un volume in-16 raisin de 918 pages.

Reliures diverses de \$ 1.50 à 45 cts. — Demander le catalogue spécial.

OUVRAGES FAISANT SUITE AU LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE :

LA VIE AU PENSIONNAT — Complément du *Livre de Piété de la Jeune Fille*. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon ; S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix ; S. G. Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, et S. G. Mgr l'Evêque d'Evreux. Nouvelle édition, revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de xxviii-306 pages. Broché, 63 cts. Demi-reliure amateur, \$1.00.

LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT. Complément de la *Vie au Pensionnat*, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*.

PREMIÈRE PARTIE, *La Jeune Fille et la Famille*. — DEUXIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et la Paroisse*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. (Nouvelle édition.) Revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de xxii-256 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tr. rouge, 95 cts. TROISIÈME PARTIE : *La Jeune fille et le Monde*. — Un beau volume in-16 raisin de xvi-224 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tranche rouge, 95 cts. — QUATRIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et l'Avenir* (9^{me} édition.) — Un beau volume in-16 raisin de xii-339 pages. Broché, 63 cts. Reliure percaline, tranche rouge, \$ 1.00.

Les quatre parties de *La Vie après le Pensionnat*, 3 beaux volumes, reliure percaline, dans un étui, \$ 3.00.

L'ENFANT DE DIEU, ou LES SUITES DE NOTRE BAPTÊME, par la RÉVÉRENDE MÈRE MARY LOYOLA, du couvent de M. Barvork (Angleterre). Traduit de l'anglais par J. REYMOND. — Un volume in-16 Jésus de xvi-296 pages. Broché, 75 cts. Relié percaline, \$ 1.00.

SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté, et approuvé par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — PREMIÈRE PARTIE. I. *Les Commandements de Dieu et de l'Eglise*. II. *Les Conseils évangéliques*. III. *La Conscience*. IV. *Le Péché*. — Seizième édition. Un volume grand in-16 de xvi-224 pages. Broché, \$ 0.63. Relié percaline, tranche rouge, 88 cts. — DEUXIÈME PARTIE : *Le Symbole des Apôtres*. Quatorzième édition. Un volume grand in-16 de xii-416 pages. Broché, \$ 1.13 cts. Relié percaline, tranche rouge, \$ 1.38. TROISIÈME PARTIE : *La Grâce, la Prière, les Sacrements*. Seizième édition. Un volume grand in-16 de xii-572 pages. Broché, \$ 1.50. Relié percaline, tranche rouge. \$ 1.75.